



Embauche d'un salarié par l'employeur durant préavis

Par Visiteur

Bonjour,
j'ai signé un protocole de départ volontaire le 4 septembre avec mon employeur et je suis en préavis payé et non effectué.
j'ai trouvé un autre employeur qui souhaite me faire débiter le 1er octobre donc durant le préavis.
De plus j'ai été en arrêt maladie tout le mois de septembre.

Met-il possible de signer un contrat avec un nouveau employeur durant mon préavis (non effectué) et ce malgré mon arrêt maladie du mois de septembre ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

j'ai signé un protocole de départ volontaire le 4 septembre avec mon employeur et je suis en préavis payé et non effectué.
j'ai trouvé un autre employeur qui souhaite me faire débiter le 1er octobre donc durant le préavis.
De plus j'ai été en arrêt maladie tout le mois de septembre.

Met-il possible de signer un contrat avec un nouveau employeur durant mon préavis (non effectué) et ce malgré mon arrêt maladie du mois de septembre ?

Si vous avez été dispensé d'effectuer votre préavis, rien ne vous empêche de conclure un autre contrat de travail. Ni votre employeur actuel ni votre nouvel employeur ne peuvent vous reprocher quoi que ce soit puisque ni l'un ni l'autre, n'éprouve un quelconque préjudice.

Très cordialement.